

**Théorie économique et sociologie : adversaires ou complices?  
La réflexion d'un « classique » : Talcott Parsons**  
**Economic Theory and Sociology: Adversaries or Accomplices?  
Reflections of a "Classic" Author: Talcott Parsons**

François CHAZEL

Volume 21, Number 1, Spring 1989

Talcott Parsons : Relectures

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001134ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001134ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

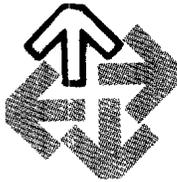
Cite this article

CHAZEL, F. (1989). Théorie économique et sociologie : adversaires ou complices? La réflexion d'un « classique » : Talcott Parsons. *Sociologie et sociétés*, 21(1), 39-53. <https://doi.org/10.7202/001134ar>

Article abstract

This paper is devoted to the complex relationships between economic theory and sociology in Parsons' work. Through the study of a "classic" author, it puts the question as to whether economic theory can constitute a source of inspiration for the sociologist. In *The Structure of Social Action*, Parsons adopts an original approach, startling with economics and attempting to go beyond it. It is proposed that sociology, like economics, is an analytical science, but having as objective the elucidation of a more fundamental property of action systems. This approach was not abandoned in *Economy and Society*, even if the frame of reference - the social system - is typically sociological: Parsons and Smelser make significant borrowings from economic theory, but insist on the anchoring of economics in society as a whole, thereby establishing the bases for a real economic sociology. Finally, in some of his later writings, Parsons develops a set of formal equivalencies, particularly between money and power, which are not without a heuristic dimension, even though they reveal an excessive tendency toward analogical isomorphisms. Parsons invites us to go beyond systematic distrust in regard to economic theory, even if his intellectual itinerary in this context is not free of ambiguities.

## Théorie économique et sociologie: adversaires ou complices? La réflexion d'un «classique»: Talcott Parsons



FRANÇOIS CHAZEL

---

Dès le début de son œuvre, Talcott Parsons s'est intéressé au statut de la théorie économique, avec le double souci de dégager les traits distinctifs qui fondent son caractère scientifique et de circonscrire son domaine spécifique par rapport à celui des autres sciences de l'action. Cet intérêt pour la théorie économique ne doit pas pour autant être interprété comme le signe d'une incertitude quant à sa vocation professionnelle: Parsons s'est toujours défini comme sociologue, même quand il lui arrive de se pencher sur «la nature et la portée de la science économique<sup>1</sup>». Ses préoccupations sont fondamentalement d'ordre métathéorique (ou méthodologique, si l'on reprend le terme employé par Parsons lui-même dans *La structure de l'action sociale*): sa réflexion sur la théorie économique constitue, dans la première partie de l'œuvre, une pièce essentielle d'une entreprise plus vaste destinée à la fois à mettre en évidence les caractéristiques communes aux sciences de l'action et à définir les orientations propres de la sociologie. L'originalité de cette démarche mérite d'être soulignée: elle consiste, nous semble-t-il, à *partir* de la science économique (*economics*) pour tenter de la *dépasser*. Elle interdit ainsi au sociologue d'adopter des positions trop naïves — qu'elles aillent dans le sens du rejet ou de la révérence pieuse — à l'égard de l'économie politique. Mais en même temps une démarche aussi complexe ne va évidemment pas sans risques ni difficultés, de par l'ambivalence à laquelle elle est susceptible de conduire. Prise en elle-même, elle retient déjà l'attention et elle offre de surcroît l'intérêt de permettre d'aborder sous un éclairage relativement neuf l'œuvre désormais «classique» de Parsons: celui-ci, en effet, n'a jamais, à notre sens, renoncé à cette démarche, alors même que sa conception de la théorie économique, tout au moins de ses rapports avec les théories relatives aux autres aspects de la vie sociale, s'est profondément modifiée<sup>2</sup>. C'est pourquoi il nous semble utile de reconsidérer

---

1. Parsons écrit en effet au début de son article, «Some Reflections on 'The Nature and Significance of Economics'», *Quarterly Journal of Economics*, vol. XLVIII, 1934, cette phrase significative: «The reader is asked to bear in mind that the present writer is a sociologist, not an economist» (p. 511).

2. Parsons signale lui-même cette différence de conception entre *The Structure of Social Action* (1937) et *Economy and Society* (1956) à la page 6 de ce dernier ouvrage.

cette démarche de manière à bien dégager sa signification, à jauger son apport et à préciser ses limites. Ce faisant, nous rencontrerons inévitablement la question des relations entre l'économie (*economy*) et les autres secteurs de la société; elle ne constituera pas pourtant l'axe principal de notre propos<sup>3</sup>. Le problème essentiel que nous aborderons à partir de Parsons est d'une autre nature: il consiste à se demander si et dans quelle mesure la théorie économique peut être une source d'inspiration pour le sociologue et son entreprise théorique.

\* \* \*

Un simple coup d'œil sur l'organisation interne de *La structure de l'action sociale* permet de faire quelques constatations utiles pour notre sujet. Ainsi l'ordre de traitement des quatre grands penseurs retenus par Parsons est déjà significatif: il examine d'abord, au début de la seconde partie de *La structure*, l'œuvre de l'économiste Alfred Marshall, puis celle de Vilfredo Pareto, dont l'apport à l'économie politique est reconnu, avant d'en venir à Durkheim et à Weber. Il est de ce fait amené à discuter longuement et explicitement du statut de la théorie économique, sans toutefois épuiser ce thème qui ne cesse de courir en filigrane tout au long de l'ouvrage. Enfin, et de manière tout à fait frappante, il présente et conteste l'utilitarisme, cette conception de l'action sociale qui a été intimement liée au développement de la théorie économique dès le deuxième chapitre de l'ouvrage, chapitre véritablement fondamental puisqu'il est consacré à la théorie de l'action.

Il ne suffit donc pas de dire, comme nous l'avons avancé en introduction, que Parsons part de la science économique; il convient encore d'ajouter qu'il procède, dans une première étape, à une critique de certaines conceptions qui lui ont été étroitement associées. Avant de passer à une brève présentation de cette critique, il semble nécessaire, au préalable, d'en dégager l'esprit; elle porte essentiellement sur des *présupposés* dont elle souligne les conséquences fâcheuses, mais n'aboutit pas pour autant à un rejet de la théorie économique. Parsons se démarque donc nettement de l'école institutionnaliste: il ne se situe pas dans la lignée de Veblen<sup>4</sup> et ne conclut pas des limites de validité empirique de la théorie économique orthodoxe à la nécessité de la remplacer par une théorie globale du développement social. Il importe d'autant plus de le souligner que Parsons a conçu et rédigé son ouvrage en une période où l'influence de ce courant de pensée était vive aux États-Unis.

Replacée dans ce contexte intellectuel, l'originalité de la position parsonienne, qui, tout en étant étayée sur une ferme critique, aboutit à des conclusions moins radicales, n'en ressort que davantage. Parsons retient d'abord de la conception utilitariste l'image d'un acteur combinant des moyens en vue d'atteindre une fin; mais, comme l'on sait, il la corrige par son insistance sur l'orientation normative de l'action qui constitue un facteur indépendant de choix. Il est ainsi conduit à adresser à l'utilitarisme un premier reproche, celui précisément d'avoir méconnu cette caractéristique «essentielle» de l'action: l'utilitarisme ne connaît en effet d'autre norme que la «norme rationnelle d'efficacité<sup>5</sup>» et n'est donc pas en mesure d'accorder aux composantes proprement normatives de l'action la place centrale qui, selon Parsons, leur revient. Le second reproche, tout aussi grave, formulé par Parsons à l'encontre de l'utilitarisme, touche à l'appréhension des systèmes d'action: l'utilitarisme pêche sur ce plan à la fois par atomisme, par empirisme et par l'incapacité

3. On se reportera sur ce plan au livre de Robert J. Holton et Bryan S. Turner, *Talcott Parsons on Economy and Society*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1986, et plus précisément à l'étude approfondie d'Holton sur ce thème qui constitue le premier chapitre de l'ouvrage (p. 25-105).

4. Parsons signale à plusieurs reprises cette divergence d'orientation dans *The Structure of Social Action*, New York, McGraw-Hill, 1937, en particulier dans l'éclairante note de la page 125.

5. Talcott Parsons, *op. cit.*, p. 56.

où il se trouve d'établir une liaison significative entre les fins. De façon caractéristique, l'utilitarisme envisage en effet des «actes-unité» (*unit-acts*) isolés: c'est ce qui confère à sa vision un certain atomisme. Il tend à postuler que les systèmes d'action concrets se réduisent à de purs agrégats d'actes rationnels et verse ainsi dans l'empirisme. Enfin la perspective utilitariste n'a aucune proposition à avancer sur les relations des fins entre elles, qui apparaissent dans ces conditions comme distribuées au hasard (*random*<sup>6</sup>); de ce fait, elle incite à éluder un problème central pour Parsons, celui de l'ordre social.

À bien des égards, il est légitime de voir d'abord dans *La structure de l'action sociale* la recherche d'une solution à ce problème et la critique de l'utilitarisme semble destinée, avant tout, à souligner ses carences sur ce plan. Mais, si l'on laisse momentanément de côté cette conclusion proprement sociologique, on s'aperçoit que cette critique est assez voisine de celle qu'a adressée Ralph Souter à Lionel Robbins et, plus généralement, à une vision utilitariste de la théorie économique. Les termes employés sont à cet égard significatifs: Souter reproche à la conception de Robbins son «atomisme», son «positivisme absolu» (*exclusionist positivism*) et son «formalisme statique<sup>7</sup>». Plus encore, Souter a insisté sur le fait qu'à partir du postulat utilitariste d'absence de liaison significative entre les fins, on ne pouvait rendre compte de la rationalité économique: la répartition *rationnelle* de moyens rares entre une pluralité de fins implique que ces fins puissent être évaluées les unes par rapport aux autres et forment en quelque sorte système. Parsons ne pouvait évidemment que se féliciter de cette convergence sur un point essentiel<sup>8</sup>. Mais l'accord ne va pas plus loin: Parsons se fait une tout autre idée de l'économie politique que le disciple de Marshall. Alors que ce dernier partage avec son maître une conception de la science économique en vertu de laquelle celle-ci devrait viser à une saisie globale des activités économiques concrètes, Parsons, pour sa part, considère la théorie économique comme un système abstrait traitant uniquement des relations d'un groupe limité de variables. L'économie n'a pas pour objet, comme le croyait Marshall, «l'étude de l'homme dans la conduite quotidienne de la vie»; elle est au contraire une science *analytique*. Cette manière de voir permet à la fois de préserver l'identité spécifique de la théorie économique, sur le plan logique, et de surmonter les écueils de la perspective empiriste consistant à associer à une discipline une classe entière de phénomènes concrets. Divers éléments ont sans nul doute une incidence sur les conduites, y compris dans la sphère économique, mais ils ne relèvent pas nécessairement pour autant de ce type de théorie. Ainsi, seule une analyse sociologique permettra de rendre compte des «activités», au sens que Marshall a donné à ce terme.

On mesure ici tout ce que Parsons doit à Pareto, comme il l'a reconnu lui-même, quant à la conception même de la science économique et aussi quant à la manière d'aborder les rapports entre celle-ci et la sociologie<sup>9</sup>. Il semble permis de dire que la démarche adoptée par Parsons est une démarche foncièrement paretienne qui abandonne *in fine* cette première source d'inspiration.

Dès lors, les trois chapitres consacrés à Pareto dans *La structure* revêtent un intérêt tout particulier pour notre propos: ils doivent essentiellement être lus comme un effort d'approfondissement de sa pensée, s'appuyant sur un mode spécifique — et original — d'interprétation. Cet effort d'approfondissement consiste, en partant de la distinction des

6. Talcott Parsons, *op. cit.*, p. 60.

7. Parsons rappelle cette appréciation dans «Some Reflections on 'The Nature and Significance of Economics'», *art. cit.*, p. 512. Ralph Souter avait développé son argumentation dans un livre, *Prolegomena to Relativity Economics*, New York, Columbia University Press, 1933, ainsi que dans un article du *Quarterly Journal of Economics*, vol. XLVII, 1932-1933.

8. Talcott Parsons, *The Structure of Social Action*, p. 239, note 1.

9. Il nous a paru utile de rappeler ici la formulation qu'utilise Parsons lui-même dans la conclusion de *La structure*: «This study is naturally definitely committed to Pareto's view of the status of economics» (*op. cit.*, p. 766).

actions logiques et des actions non logiques, à traiter successivement de «l'aspect logique» et de «l'aspect non logique» des *systèmes* d'action<sup>10</sup>. C'est sans doute au second de ces aspects que Parsons accorde le plus d'importance — il y aboutit à des résultats qui préfigurent l'identification du «facteur» proprement social —, mais l'analyse du premier constitue une étape indispensable dans sa démarche. Elle est en tout cas d'autant plus importante pour notre objet que, comme le rappelle Parsons<sup>11</sup>, Pareto avait vu dans les conduites «économiques» le modèle achevé de l'action logique, tout en soulignant que ce type d'action ne s'y bornait pas. Parsons est ainsi conduit à clarifier la nature et la place de ce que l'on peut nommer avec lui l'élément économique: le problème spécifique auquel l'acteur est confronté à ce niveau est celui de la répartition de moyens rares entre des usages alternatifs; là où la rationalité technologique consiste à choisir les moyens les mieux ajustés à la satisfaction d'une fin donnée, la rationalité économique concerne l'acquisition de moyens limités et leur distribution entre une pluralité de fins auxquelles correspondent divers usages potentiels. Dès lors, Parsons est en mesure de proposer une définition précise de la science économique (*economics*): c'est, nous dit-il, «la science qui étudie les processus d'acquisition rationnelle de moyens rares pour les fins de l'acteur par la production et l'échange économique, et ceux de la répartition rationnelle entre des usages alternatifs». Ce n'est pourtant pas là le seul résultat auquel aboutisse la clarification de l'aspect logique des systèmes d'action: Parsons démontre en effet que cet ensemble de processus économiques ne peut se dérouler dans le cadre d'une société que si est résolu, d'une manière relativement stable, le problème des relations de pouvoir entre les individus et les groupes qu'ils forment. Le fonctionnement de l'économie dépend de conditions proprement politiques, limitant strictement les possibilités de recours au pouvoir de contraindre; le conflit virtuel entre les fins d'une multiplicité d'individus est par là tempéré et régulé<sup>12</sup>. L'économie est ainsi subordonnée au politique à partir du moment où l'on envisage les systèmes d'action de différents individus, de la même façon que le technologique l'est à l'économique, dès que l'on a à tenir compte pour un acteur donné de la pluralité de ses objectifs, éventuellement concurrents, et non pas d'une fin unique.

Le traitement de «l'aspect non logique des systèmes sociaux» vient en quelque sorte compléter le tableau. Parsons apporte ici une réponse originale à une interrogation directement issue de l'œuvre de Pareto et portant sur la nature des «sentiments» dont «les résidus sont la manifestation<sup>13</sup>». Il ne faut pas, selon Parsons, s'en tenir à l'interprétation réductrice qui ne voit dans ces sentiments que de pures impulsions sans aucune référence normative: Pareto ne défend pas en fait une conception inspirée par le darwinisme social. Parsons propose, pour sa part, une lecture bien différente: les sentiments peuvent être classés en deux grandes catégories selon qu'ils comportent ou non une composante normative. Or la composante normative est justement présente chez les plus importants d'entre eux, qui consistent en des attitudes à l'égard des valeurs; les fins ultimes, qu'elles soient d'ordre empirique ou transcendant, doivent être considérées à l'égal des rites religieux comme des modes d'expression différenciés de ces attitudes à l'égard des valeurs<sup>14</sup>. L'examen de l'aspect non logique des systèmes sociaux aboutit ainsi à la découverte du véritable

10. Talcott Parsons, *op. cit.*, ch. VI, p. 228-241 («The «logical» aspect of action systems») et p. 250-264 («The nonlogical aspect of social systems»). Il n'est pas sans intérêt de noter que le second titre comporte une référence explicite aux systèmes sociaux.

11. Talcott Parsons, *op. cit.*, p. 232.

12. Talcott Parsons, *op. cit.*, p. 235-237.

13. Parsons se réfère explicitement ici à ce passage bien connu du *Traité de sociologie générale*: «Il faut bien prendre garde de ne pas confondre les résidus (a) avec les sentiments, ni avec les instincts auxquels ils correspondent. Les résidus (a) sont la manifestation de ces sentiments et de ces instincts, comme l'élévation du mercure, dans le tube d'un thermomètre, est la manifestation d'un accroissement de température» (paragr. 875).

14. Talcott Parsons, *op. cit.*, p. 256-260.

ciment de la société. L'orientation vers des valeurs, plus précisément des valeurs partagées, commande l'ensemble de l'édifice social: l'aspect logique ne représente dans cette conception que «le secteur intermédiaire» de ce que Parsons désigne par la chaîne des moyens et des fins, entre d'une part les moyens et conditions ultimes que constituent les facteurs de l'héritité et de l'environnement et d'autre part les fins dernières, conçues comme une traduction des attitudes fondamentales à l'égard des valeurs<sup>15</sup>. L'économique se trouve donc strictement circonscrit au terme de cette double analyse et c'est dans une tout autre direction qu'il faut chercher la spécificité du social.

Les chapitres consacrés à Pareto assurent ainsi deux fonctions distinctes dans le développement de l'argumentation: d'une part ils contribuent, à travers la clarification de l'élément économique, à établir de façon quasi définitive (dans le cadre de *La structure*) le statut de la théorie économique; de l'autre, ils fondent une démarche qui, appliquée à l'étude de Durkheim puis de Weber, recherche la spécificité du social du côté des valeurs communes aux membres d'une société. Parsons demeure ainsi fidèle à une inspiration première de Pareto: l'originalité du social ne peut être appréhendée qu'au niveau de l'aspect non logique des systèmes d'action. Il est dès lors conduit à conserver quelque chose, fût-ce sous une forme plus élaborée, de la nette séparation établie par Pareto entre l'économie, science vouée à l'étude d'un certain type d'actions logiques, et la sociologie, dont les actions non logiques constitueraient l'objet de prédilection. L'influence de Pareto s'arrête là pourtant: Parsons s'en dissocie nettement, en effet, dans sa conception de la sociologie.

La position de Pareto sur ce plan était loin, il est vrai, d'être exempte d'ambiguïtés: il se prononce explicitement, et à plusieurs reprises, dans son *Traité de sociologie générale*, pour une sociologie synthétique embrassant l'ensemble des dimensions de la réalité sociale<sup>16</sup>, mais la logique de l'œuvre impose plutôt une autre vision de la sociologie, qui en ferait la science des actions non logiques<sup>17</sup>. Or Parsons récuse pour sa part le type de conception affiché par Pareto en faisant de la sociologie une science *analytique*; il ne se satisfait pas non plus de l'opposition du logique et du non logique puisqu'il s'efforce de purger la sociologie, en tant que science de l'*action sociale*, de toute forme de positivisme anti-intellectualiste dont les relents sous la forme d'une psychologie des instincts sont, dans l'œuvre de Pareto, plus manifestes que Parsons ne voudrait le reconnaître.

Dans ces conditions, la séparation de l'économie et de la sociologie ne peut prendre la forme d'une antithèse comme dans l'œuvre de Pareto; elle se transpose ici en parallélisme: si l'économie et la sociologie sont chacune construites autour d'un jeu spécifique de variables distinctes, elles sont toutes les deux des sciences analytiques qui se définissent par rapport à une propriété émergente des systèmes d'action — la rationalité économique pour l'une, l'intégration autour des valeurs communes pour l'autre — et tendent à l'élaboration d'un corps de propositions théoriques<sup>18</sup>. La sociologie est ainsi construite sur le modèle *méthodologique* (au sens fort que Parsons donne à ce terme) de l'économie, tout en visant à l'élucidation d'une propriété à la fois plus complexe et plus fondamentale des systèmes d'action que cette dernière.

Envisagée sur un certain plan, la démarche de Parsons est exemplaire: la critique de l'utilitarisme, en tant que conception globale de l'action, que Parsons a menée si vigoureusement tout au long de son ouvrage, n'aboutit pas et ne *doit* pas aboutir au rejet

15. Talcott Parsons, *op. cit.*, p. 261.

16. Citons ici, à titre d'exemple représentatif, la phrase sur laquelle s'achève le paragraphe 2408 du *Traité de sociologie générale*: «On trouve une complication beaucoup plus grande en sociologie où aux actions logiques, seules considérées par l'économie, il faut ajouter les actions non logiques, et au raisonnement logique, les dérivations».

17. Guy Perrin le démontre de façon tout à fait convaincante dans sa *Sociologie de Pareto*, Paris, P.U.F., 1966, en particulier le chap. II.

18. Talcott Parsons, *The Structure of Social Action*, p. 765-769.

de la théorie économique ni à la méconnaissance de son apport. Il est par ailleurs plus contestable de proposer une conception de la sociologie fondée sur une simple analogie avec la science économique. Parsons néglige ainsi une différence essentielle qu'il a lui-même notée: la sociologie s'intéresse à des systèmes d'action sociale «impliquant une pluralité d'acteurs réciproquement orientés à l'égard de leurs actions respectives<sup>19</sup>», alors que le problème de la rationalité économique se pose déjà pour Robinson Crusoe, c'est-à-dire pour un acteur isolé.

Cependant, en adoptant une vision réductrice de l'objet de la sociologie qui ne laisse guère de place à la rationalité instrumentale et au jeu des intérêts, Parsons s'interdit de penser de façon positive les relations entre l'économie et la sociologie. Si l'on ne rencontre plus ici le dualisme exacerbé entre les deux disciplines qui imprègne à certains moments le *Traité de sociologie générale*, on trouve à la fin de *La structure* des traces de cet héritage dans ce qu'il a peut-être de moins fécond.

\* \* \*

De cette difficulté Parsons prit très rapidement conscience, lorsque l'invitation de l'Université de Cambridge à prononcer en automne 1953 trois conférences (*Marshall Lectures*) consacrées à «l'intégration des théories économique et sociologique» l'entraîna à reconsidérer ce thème. L'œuvre de Pareto ne pouvait plus, dans ces conditions, constituer la référence majeure. Le lecteur en est explicitement averti par la double dédicace à la mémoire de Marshall et de Weber et par le titre même, *Économie et Société*, que Parsons et son élève Smelser retiennent pour leur ouvrage, fruit d'une collaboration de deux années qui entraîna le remaniement complet du texte des conférences: le livre est ainsi doublement placé sous les auspices de Weber, qui a eu avec Marshall l'immense mérite de contribuer au rapprochement de l'économie et de la sociologie<sup>20</sup>. Pourtant on ne sent pas toujours dans l'ouvrage une influence weberienne: c'est en effet par d'autres voies et en puisant à d'autres sources d'inspiration que Parsons s'efforce de rétablir des liens étroits entre les deux disciplines. L'idée même d'une théorie générale des systèmes sociaux était profondément étrangère à Weber, et il lui aurait sans doute paru illusoire de voir dans la théorie économique un cas particulier (*special case*) d'une théorie générale dont le projet même était à ses yeux utopique. Pour leur part, Parsons et Smelser estiment au contraire qu'ils disposent d'une base solide sur laquelle édifier une théorie de ce type: cette base a été essentiellement établie dans les *Working Papers in the Theory of Action*. Elle a consisté en l'identification des impératifs fonctionnels auxquels doit satisfaire tout système social pour préserver son équilibre et qui sont au nombre de quatre: le maintien des modèles (*pattern maintenance*), la réalisation des fins (*goal attainment*), l'adaptation et l'intégration<sup>21</sup>. Le principe fondamental selon lequel la théorie économique n'est qu'un cas particulier de la théorie générale des systèmes sociaux est, dès lors, susceptible d'être tout à la fois clarifié et justifié: la théorie économique traite des processus typiques propres à l'économie (*economy*) qui constitue un sous-système *fonctionnellement* différencié d'une société, c'est-à-dire d'un système social englobant, et représente à ce titre une catégorie particulière de systèmes sociaux. Plus précisément, l'économie, comme sous-système spécialisé, tend à répondre aux exigences proprement *adaptatives* d'une société et, à

19. Talcott Parsons, *op. cit.*, p. 768, note 1.

20. Talcott Parsons et Neil Smelser, *Economy and Society*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1956, p. XVII (première page de la préface).

21. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 16-19. Les deux auteurs adaptent ici à leur propos la présentation que font Talcott Parsons, Robert Bales et Edward Shils du «modèle des quatre fonctions» dans le chapitre 3 et surtout dans le chapitre 5 des *Working Papers in the Theory of Action*, New York, The Free Press, 1953.

l'instar de tout système social, elle doit, à son niveau propre, faire face aux quatre impératifs fonctionnels qui viennent d'être mentionnés<sup>22</sup>.

La démarche adoptée par Parsons et Smelser vise en quelque sorte, et c'est là son originalité, à intégrer l'économie à la société, envisagée comme système social, et par là la théorie économique à la théorie des systèmes sociaux. La sociologie aurait gagné en maturité depuis *La structure de l'action sociale* et le pas du sociologue serait du même coup plus assuré. Dans ces conditions, il n'aurait pas besoin, comme dans *La structure*, de partir de la théorie économique pour tenter de la dépasser. Mieux, il serait désormais en mesure de l'incorporer à ses propres constructions.

Faut-il en conclure que la démarche s'est inversée par rapport à *La structure*? Et doit-on de ce fait rejeter définitivement l'hypothèse, esquissée en introduction, selon laquelle Parsons n'aurait jamais renoncé à la démarche mise en œuvre dans son premier livre? À notre sens, des conclusions aussi tranchées ne seraient pas véritablement fondées. Il est certes vrai que la conception du système social, avec ses quatre fonctions, constitue le cadre de référence — au sens parsonien du terme — tenu pour indispensable à l'analyse des relations entre économie et société. Mais ce cadre de référence, comme tout cadre de référence, ne saurait apporter à ceux qui l'ont choisi et, en l'occurrence, à Parsons et Smelser, une théorie toute constituée: la théorie générale des systèmes sociaux reste à édifier sur cette base. Or, comme tout lecteur attentif ne peut manquer de le relever, Parsons et Smelser s'engagent dans une telle entreprise à partir d'emprunts directs à la théorie économique.

À leurs yeux, la fécondité de leur perspective théorique sera jugée sur un test décisif: son aptitude à clarifier les échanges réciproques (*interchange*) entre l'économie et les autres sous-systèmes de la société globale. C'est justement sur ce terrain que les emprunts à la théorie économique sont patents et, pour l'essentiel, explicitement reconnus. Parsons et Smelser conçoivent en effet de tels échanges sur le modèle des relations *input-output* auxquelles les économistes ont reconnu de plus en plus d'importance. De surcroît, ils tendent à faire des facteurs de production les entrées, et des parts de revenus qui leur répondent, les sorties: fondamentalement, les relations entre l'économie et chacun des trois autres sous-systèmes reposent sur l'échange d'un facteur de production contre la part de revenu correspondante.

Plus spécifiquement, l'économie, dont la fonction première consiste à mettre à la disposition du système social des ressources généralisées, c'est-à-dire adaptables à une pluralité d'usages, en produisant de la richesse et des revenus<sup>23</sup>, reçoit, à titre d'*input* provenant des trois autres sous-systèmes, le travail, le capital et l'organisation (au sens donné à ce terme par Marshall) et leur retourne respectivement le salaire, l'intérêt et le profit: ainsi les relations (*boundary relationships*) entre le sous-système de maintien des modèles et l'économie seraient circonscrites autour de l'échange du travail et du salaire, les relations avec le sous-système politique (*polity*) impliqueraient l'entrée de capital dans l'économie et, en retour, sa rémunération par l'intérêt, et enfin celles qui unissent le sous-système intégratif à l'économie consisteraient à compenser l'apport de l'innovation (dans la combinaison des facteurs de production) par le profit<sup>24</sup>. Si le quatrième et dernier facteur de production, la terre, n'apparaît pas ici, il est loin d'être négligé: Parsons et Smelser, reprenant à leur compte l'idée de l'économie classique selon laquelle l'offre de terre ne dépend pas de sanctions économiques à court terme, tendent à englober sous ce

22. Talcott Parsons et Neil Smelser, *Economy and Society*, p. 39-40.

23. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 47-48.

24. Parsons et Smelser annoncent dès les pages 27-28 d'*Economy and Society* ce recours aux catégories économiques pour caractériser la nature des échanges entre l'économie et les autres sous-systèmes avant de consacrer une longue analyse à chacun de ces échanges dans le chapitre II de l'ouvrage («The Economy as a Social System»).

facteur non seulement des ressources physiques, mais aussi des ressources culturelles — comme l'état des connaissances techniques — ou encore des éléments touchant à la motivation des acteurs sociaux — comme une orientation positive à l'égard du travail<sup>25</sup> — et placent ce facteur dans le sous-système de maintien des modèles propre à l'économie en l'isolant ainsi des sanctions à court terme découlant des échanges économiques<sup>26</sup>. L'attribution de la rente serait de ce fait soumise à des conditions particulières.

Cette construction théorique témoigne d'une grande fidélité à l'esprit, sinon à la lettre, de la théorie économique. Il n'est dès lors pas surprenant que les auteurs de référence soient des économistes: en dehors de Marshall, salué, comme on l'a vu, dans la dédicace en tant que pionnier, Keynes et Schumpeter se voient accorder une place centrale dans l'ouvrage. Parsons et Smelser ont repris explicitement les analyses de Schumpeter sur la fonction de l'entrepreneur et son rôle innovateur dans la combinaison des facteurs de production pour traiter des relations entre sous-système intégratif et économie<sup>27</sup>; et, comme le reconnaît Parsons dans l'article qu'il a consacré à sa biographie intellectuelle, ils ont abordé l'échange entre les ménages et les entreprises (c'est-à-dire entre le sous-système de maintien des modèles et l'économie) dans une perspective keynésienne<sup>28</sup>.

La théorie keynésienne présentait de surcroît pour les deux auteurs un autre avantage: elle remettait en question le fonctionnement harmonieux postulé par la théorie classique, avec l'accent mis sur l'équilibre de sous-emploi et sa vision négative de l'épargne<sup>29</sup>. Or l'analyse de telles sources d'instabilité passe nécessairement, selon Parsons et Smelser, par la mise en évidence de dimensions non économiques, c'est-à-dire d'ordre spécifiquement sociologique. Ainsi les décisions d'offre de travail, pour prendre cet exemple significatif, ne se réduisent pas à une décision économique concernant les modes d'utilisation d'un facteur de production déjà disponible, mais portent aussi sur les conditions qui *doivent* être satisfaites pour que ce facteur soit affecté à des usages économiques et engagent à ce titre les ménages qui représentent fondamentalement une sphère de la société extérieure à l'économie<sup>30</sup>. D'une manière générale, on ne saurait, dans cette perspective, comprendre les processus empiriques généralement qualifiés d'économiques sans évoquer des éléments sociologiques qui se surajoutent aux éléments proprement économiques: les phénomènes concrets résultent de la combinaison de ces deux types d'éléments. C'est pourquoi l'économie, loin d'être autonome, dépend crucialement des *inputs* des autres sous-systèmes de la société globale.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si Parsons et Smelser, tout en faisant, comme nous l'avons vu, des emprunts significatifs à la théorie économique, insistent sur la nécessité de redéfinir certains de ses concepts centraux comme l'utilité, la production et la richesse. C'est en effet par rapport à la société et *non par rapport à l'individu* qu'il faut comprendre la notion d'utilité: on ne peut pas dissocier la valeur économique d'objets physiques, sociaux ou culturels du rôle qu'ils jouent en tant que ressources dans la solution des problèmes adaptatifs des systèmes sociaux<sup>31</sup>. L'économie vise bien à la maximisation de la production, mais il faut encore ajouter que cette maximisation doit être rapportée «au complexe tout entier des systèmes de valeurs institutionnalisés et des fonctions de la société et de ses sous-systèmes<sup>32</sup>». Enfin, envisagée dans sa dimension sociale, la richesse

25. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 26.

26. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 70.

27. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 65, 78 et 300.

28. Talcott Parsons, «On Building Social System Theory: A Personal History», *Daedalus*, vol. 99, 1970, p. 846.

29. Joseph Schumpeter parle, de façon piquante, de «la conviction [de Keynes] que l'épargne (ou, alternativement, le taux d'intérêt) tient dans la pièce le rôle du traître qui appauvrit les nations». *Histoire de l'analyse économique*, Paris, Gallimard, 1983, t. III, p. 551.

30. Talcott Parsons et Neil Smelser, *Economy and Society*, p. 88.

31. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 20-22.

32. Nous reprenons ici une formule employée par Parsons et Smelser à la page 22 de leur ouvrage.

doit être conçue comme une capacité généralisée de disposer des biens et services qui permet d'assurer la disponibilité des moyens nécessaires à la réalisation des fins collectives. On retrouve ici, transposée sur un autre plan, la critique de l'utilitarisme et de sa tendance à raisonner sur de purs agrégats d'individus. Parsons et Smelser prennent ainsi leur distance par rapport à la théorie classique et tirent à cet égard parti de la polémique que Keynes a menée contre elle. Toutefois, fondamentalement, leur critique va bien au-delà et la preuve en est que Keynes lui-même, qui, du côté des économistes, constitue pourtant la source d'inspiration majeure de l'ouvrage, n'est pas épargné. Il est en effet radicalement insuffisant, pour les deux sociologues américains, de n'envisager la consommation que sous l'angle de la «propension à consommer» et d'invoquer à cet égard une prétendue «loi psychologique», sans tenir compte du fait que la structure des attentes spécifiques aux divers groupes de consommateurs régit leurs habitudes de dépense et d'épargne<sup>33</sup>: Parsons et Smelser proposent en conséquence de substituer à la fonction de consommation keynésienne une fonction de consommation dérivée de la théorie sociologique<sup>34</sup>. C'est dire que les dimensions non économiques de la consommation prévalent sur ses aspects proprement économiques. Ainsi qu'on peut le constater sur cet exemple saillant, la théorie économique est en définitive, dans cette conception, subordonnée à la théorie des systèmes sociaux, comme l'économie en tant que sous-système l'est à la société.

Il conviendrait, pour rendre pleine justice à la complexité de la construction présentée dans l'ouvrage, de préciser encore davantage les particularités de chacun des trois échanges majeurs dans lesquels l'économie se trouve engagée. On montrerait alors comment, dans chaque cas, un sous-système spécifique de l'économie s'articule avec le sous-système correspondant d'un autre sous-système et l'on aurait aussi l'occasion de souligner que ces échanges, loin de se ramener à une simple transaction directe, prennent la forme d'un échange double. Mais, quitte à revenir ultérieurement sur cette propriété fondamentale, nous ne pousserons pas plus loin ici l'exposition détaillée. Ce qui nous intéresse en effet au premier chef, c'est le mode d'argumentation développé par Parsons et Smelser: notre présentation à grands traits en donne, nous semble-t-il, une idée suffisante pour permettre d'apprécier sa signification et sa portée.

À cet égard, trois observations majeures peuvent être formulées:

1°) Le cadre de référence retenu — le système social et ses quatre fonctions — est typiquement sociologique. On peut certes prétendre qu'il s'agit d'un cadre de référence secondaire ou dérivé et que le cadre de référence majeur demeure celui, plus général, de l'action: on fera notamment observer en ce sens que la conception de l'action économique ne s'est guère modifiée depuis *La structure de l'action sociale*. Mais un pas important est franchi, dans la mesure où Parsons envisage désormais les actions économiques sous l'angle des exigences fonctionnelles des systèmes sociaux, et non plus seulement comme type d'action<sup>35</sup>.

2°) L'idée même d'échanges (sous la forme de relations *input-output*) entre l'économie et les autres sous-systèmes de la société globale et la conceptualisation de ces échanges est empruntée plus ou moins directement à la théorie économique: Parsons et Smelser procèdent en fait à une *transposition* de notions centrales de la théorie économique dans leur cadre de référence original, celui du système social et de ses quatre sous-systèmes fonctionnellement différenciés.

33. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 227-230.

34. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 224-227 et p. 232.

35. Ce point important est également signalé par Harry W. Pearson dans son analyse critique d'*Economy and Society* intitulée «L'économie selon Parsons et Smelser», qui constitue le chapitre 15 de l'ouvrage collectif, publié sous la direction de Karl Polanyi et Conrad Arensberg, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse, 1975. On ne saurait trop insister sur l'intérêt de ce texte qui exprime la réaction de «l'école» de Polanyi à la tentative parsonienne.

3°) Ces emprunts, importants mais *sélectifs*, à la théorie économique ne doivent pas masquer la signification profonde de l'entreprise: non seulement les processus considérés comme économiques résultent dans la majorité des cas de la combinaison de facteurs économiques et de facteurs non économiques, mais encore ces derniers prévalent-ils sur les premiers. Ainsi l'offre de travail dépend d'une socialisation préalable, développant la motivation à travailler dans un contexte économique et impliquant une formation en vue des rôles professionnels ultérieurs. Il faut, selon Parsons et Smelser, replacer le fonctionnement de l'économie dans un contexte d'attentes de rôle, de normes et, plus généralement, de systèmes de valeurs institutionnalisés. Il convient donc d'aller *au-delà* de la théorie économique pour analyser ces dimensions normatives (intégratives) et culturelles (s'exprimant dans les modèles de valeurs). En même temps, la théorie économique doit être, dans cette perspective, *purgée* des considérations utilitaristes et individualistes qui conduisent à méconnaître l'intégration (qui est en même temps subordination) de l'économie à la société<sup>36</sup>.

En définitive, il semble permis de dire que Parsons et Smelser *prennent appui* sur la théorie économique avec l'objectif ultime de la dépasser. Cette progression de la pensée rappelle le cheminement suivi dans la *Structure de l'action sociale*: il y a indiscutablement une parenté entre les deux démarches. Mais deux différences significatives doivent être relevées: la première, déjà signalée, concerne le cadre de référence, qui est purement sociologique, et la seconde touche aux rapports entre l'économie et la sociologie: l'économie et la sociologie ne sont plus deux disciplines parallèles qui poursuivent des objectifs séparés, elles sont appelées au contraire à s'articuler l'une à l'autre. Il y a là, nous semble-t-il, un progrès par rapport aux conclusions de *La structure*: cette nouvelle orientation permet à Parsons et Smelser de jeter les bases d'une véritable *sociologie économique*. À ce titre on doit lui reconnaître une fécondité certaine, même si l'on ne peut se garder de quelque scepticisme à l'égard du projet de construire une théorie générale des systèmes sociaux.

\* \* \*

On pourrait très légitimement s'en tenir à ces observations de portée générale si *Économie et société* représentait dans l'œuvre de Parsons un véritable aboutissement. Il serait plus juste d'y voir un tournant: d'une part Parsons y expose, avec l'aide de Smelser, sa nouvelle conception des rapports entre théorie économique et théorie des systèmes sociaux, et ce point — essentiel — sera désormais acquis; d'autre part il y procède pour la première fois à l'analyse d'un sous-système de la société globale, en l'occurrence l'économie comme système social, qui sera appelée par la suite à servir de *modèle* pour les trois autres sous-systèmes. En ce sens, *Économie et Société* peut être envisagé, sinon comme un point de départ, au moins comme une source d'inspiration pour les développements ultérieurs. C'est pourquoi certains commentateurs ont cru devoir parler de «généralisation de la théorie économique»<sup>37</sup> pour qualifier la démarche que Parsons entreprend à *partir d'Économie et société* et qui contribue si fortement à l'originalité de certains textes postérieurs, comme en particulier les articles consacrés au pouvoir et à l'influence. Cette expression de «généralisation de la théorie économique» peut surprendre. Sa signification doit donc être précisée de manière à éviter tout malentendu. La généralisation dont il est

36. Envisagé sous cet angle, *Economy and Society* peut être considéré comme «a presuppositional tour de force, an attempt to utilize interchange to carry through a radical critique of the individualist and utilitarian assumptions that inform contemporary, neo-classical economic thought», selon la formule de Jeffrey C. Alexander, *The Modern Reconstruction of Classical Thought: Talcott Parsons*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1984, p. 85.

37. Harry M. Johnson, «The Generalized Symbolic Media in Parsons' Theory», *Sociology and Social Research*, vol. 57, 1973, p. 208-221.

question ici ne consiste nullement en une tentative de *réduction* de la théorie des systèmes sociaux à la théorie économique<sup>38</sup>. Une telle perspective est tout à fait étrangère à Parsons et Smelser qui, nous l'avons vu, subordonnent en définitive l'économie et sa théorie spécifique à la société et à la théorie générale des systèmes sociaux. La généralisation à laquelle procède Parsons est plutôt d'ordre méthodologique: il développe en effet toute une série de parallélismes en s'inspirant de propriétés cruciales du système économique tenues pour *transposables* à tous les sous-systèmes. Il s'engage ainsi dans un jeu d'analogies *formelles* et non pas substantielles entre le système économique et les trois autres sous-systèmes. La théorie économique se voit bien attribuer un rôle privilégié, mais c'est en tant que «modèle logique<sup>39</sup>», et non point pour son contenu propre. Les propriétés transposables auxquelles il vient d'être fait allusion sont essentiellement au nombre de deux: le modèle de l'échange (*interchange*) s'applique à l'ensemble de la société, ce qui signifie que chaque sous-système est engagé dans des relations *input - output* avec les trois autres; de plus, ces relations sont facilitées par l'existence, dans chacun des quatre sous-systèmes, d'un «moyen généralisé» (*generalized medium*) assurant un rôle de médiation et de régulation dont le prototype est la monnaie. Il convenait donc de reprendre pour les autres sous-systèmes le mode d'analyse mis en œuvre dans *Économie et société*: l'entreprise devait dans ces conditions être à la fois poursuivie et élargie.

*Économie et société* sert de ce point de vue d'*étude de référence* et c'est pourquoi nous nous y reporterons une dernière fois, de manière à préciser certains traits du modèle. Ainsi les échanges entre l'économie et les autres sous-systèmes revêtent une forme originale déjà signalée, celle d'un échange double qui mérite quelques commentaires: ces échanges doubles sont, selon Parsons et Smelser, caractéristiques d'une économie différenciée dans laquelle on n'échange pas directement les services impliqués par le travail contre des biens de consommation. Ce qui l'atteste, c'est l'existence de deux marchés distincts: le marché du travail d'une part, le marché des biens de consommation de l'autre, à chacun desquels correspond un échange spécifique. Ces deux échanges sont pourtant reliés grâce à un mécanisme intermédiaire, à savoir la monnaie<sup>40</sup>: l'argent gagné par le travail sert à acquérir les biens de consommation dont les ménages ont besoin. L'institutionnalisation de la monnaie, qui permet de sortir du troc et des transactions directes, se trouve par là associée de façon classique à une économie différenciée<sup>41</sup> et, dans la construction parsonienne, aux échanges que le système économique entretient avec le reste de la société. Si la logique de l'échange s'applique à l'ensemble de la société, il s'ensuit donc, selon Parsons, que les autres sous-systèmes doivent comporter un *équivalent* de la monnaie qui satisfasse, comme elle, à la double condition d'être un *moyen d'échange* et une *mesure de la valeur*. Dès lors, il n'y a guère lieu de s'étonner si Parsons revient avec insistance, dans le cadre de ses articles respectivement consacrés à la force, au pouvoir et à l'influence, sur les propriétés fondamentales de la monnaie<sup>42</sup>: elle constitue le cas *paradigmatique* que la théorie économique a contribué à éclairer. Il met plus spécialement l'accent sur deux traits à ses yeux essentiels: la monnaie est un moyen d'échange *généralisé* dans la mesure où elle est acceptable dans l'échange contre n'importe quel type de bien et de service;

38. Harry Johnson le souligne explicitement dans son article, p. 221, note 1.

39. Talcott Parsons, «Rejoinder to Bauer and Coleman», *Public Opinion Quarterly*, vol. 37, 1963, p. 91. Les commentaires de Bauer et Coleman auxquels Parsons répond par ce texte bref mais dense visaient l'article de Parsons, «On the Concept of Influence», paru dans le même numéro de la revue, p. 37-62.

40. Talcott Parsons et Neil Smelser, *Economy and Society*, p. 70-71.

41. Talcott Parsons et Neil Smelser, *op. cit.*, p. 140-141.

42. Ces trois articles, respectivement intitulés «Some Reflections on the Place of Force in Social Process», «On the Concept of Political Power», «On the Concept of Influence», sont cités ici dans leur ordre de rédaction et non de publication. C'est dans cet ordre que Parsons les présente dans son recueil d'articles, *Sociological Theory and Modern Society*, New York, The Free Press, 1967, dont ils constituent les chapitres 9, 10 et 11.

elle permet ainsi, de par sa généralisation même, d'acquérir les objets désirés ou de disposer des services souhaités à travers le jeu des échanges. D'autre part, elle est *symbolique*: cette mesure de la valeur n'a pas de valeur intrinsèque; tout en étant elle-même dépourvue d'utilité, elle représente «l'utilité» des objets contre lesquels elle peut être échangée: elle n'a pas de valeur d'usage, mais uniquement une valeur d'échange. À ces deux caractéristiques fondamentales, il faut ajouter une troisième qui peut paraître de l'ordre de l'évidence, mais qui revêt une signification particulière dans la construction parsonienne: affirmer que la monnaie *circule* ne revient pas, en effet, simplement à dire qu'elle passe de main en main, mais implique qu'elle joue un rôle crucial dans les échanges doubles de l'économie avec les trois autres sous-systèmes; du même coup, ses fonctions ne sont pas strictement circonscrites au système économique. Les équivalents que Parsons recherche pour le système politique (assumant prioritairement la fonction de réalisation des fins), le système intégratif et le système de maintien des modèles, sont ainsi *formellement* définis par un ensemble de critères empruntés à la monnaie: il doit s'agir de moyens d'échange généralisés, de caractère symbolique, circulant entre les différents sous-systèmes.

C'est dans ce cadre général que s'inscrivent les analyses du pouvoir, de l'influence et des engagements à l'égard des valeurs (*value-commitments*<sup>43</sup>). Parsons juge pertinent sur ce plan de pousser très loin les parallélismes: ainsi, à l'instar de la monnaie qui symbolise l'utilité, c'est-à-dire le principe de valeur de l'économie, le pouvoir, l'influence et les engagements à l'égard des valeurs symbolisent respectivement l'efficacité, la solidarité et l'intégrité (du modèle), c'est-à-dire les principes de valeur correspondant au système politique, au système intégratif et au système de maintien des modèles. De la même façon, chacun d'entre eux est, comme la monnaie, confronté à des phénomènes d'inflation et de déflation qui affecteraient le fonctionnement de tous les moyens généralisés.

Que faut-il penser de cette démarche analogique qui part du cas «familier» constitué par la monnaie — et donc de la théorie économique — pour construire une classe entière de «moyens symboliques généralisés» (*generalized symbolic media*) qui seraient en définitive au nombre de quatre? À cet égard, deux observations nous paraissent s'imposer d'emblée. Tout d'abord, il convient de ne pas méconnaître les *limites* réelles du jeu d'analogies développé par Parsons. Le pouvoir, pour prendre cet exemple, a beau assumer les mêmes fonctions dans le système politique que la monnaie dans le système économique et à ce titre partager avec elle un certain nombre de propriétés, il n'en reste pas moins en substance très différent<sup>44</sup>: la spécificité du pouvoir apparaît doublement dans la nature des sanctions qui lui sont liées — ce sont des sanctions situationnelles négatives — et dans le caractère hiérarchique des relations qu'il instaure. Les équivalences formelles ne doivent pas être prises pour des analogies substantielles; aussi Parsons se croit-il autorisé à critiquer toute théorie des systèmes de pouvoir et d'influence qui, telle celle de Downs, n'a pas suffisamment pris au sérieux le fait que la théorie appropriée à ces systèmes ne peut être tout au plus que «semi-économique<sup>45</sup>». Ensuite, s'il est parfaitement légitime de discuter de façon globale, pour des notions aussi classiques que le pouvoir et l'influence, la conception exposée par Parsons — comme nous l'avons fait nous-même au nom d'une autre «idée» du pouvoir<sup>46</sup> —, cette démarche n'est pas entièrement satisfaisante pour notre propos: il

43. L'article consacré aux engagements à l'égard des valeurs («On the Concept of Value-Commitments») est le dernier de la série: il a été initialement publié dans *Sociological Inquiry*, vol. 38, 1968, p. 135-160, et constitue le chapitre 16 du recueil d'articles *Politics and Social Structure*, New York, The Free Press, 1969.

44. Nous avons simplement traduit ici l'expression utilisée par Parsons dans «On the Concept of Political Power», *Sociological Theory and Modern Society*, ch. 10, p. 301.

45. Talcott Parsons, «Rejoinder to Bauer and Coleman», p. 91.

46. François Chazel, «Réflexions sur la conception parsonienne du pouvoir et de l'influence», *Revue française de sociologie*, vol. V, 1964, p. 387-401, et *La théorie analytique de la société dans l'œuvre de Talcott Parsons*, Paris, Mouton, 1974, chap. VI.

faut encore observer la manière dont Parsons «file» l'analogie entre monnaie d'une part et pouvoir, influence, engagements généralisés de l'autre.

Or il semble raisonnable d'affirmer que Parsons pousse l'analogie plus loin qu'elle ne peut mener. Telle est en tout cas la conclusion à laquelle aboutissent Cartwright et Zander au terme d'une analyse rigoureuse consacrée en priorité au cas crucial du pouvoir<sup>47</sup>; ils relèvent dans l'argumentation de Parsons des exemples significatifs de nature à conforter jugement. Ainsi Parsons, traitant du problème de l'acceptabilité de moyens d'échange dépourvus de valeur intrinsèque, établit une équivalence entre la confiance que l'on accorde à l'argent et la légitimité que l'on attribue au pouvoir. Or un tel parallèle est trompeur, puisque, si dans le cas de la monnaie la confiance s'attache au moyen d'échange lui-même, la légitimité par contre est fondamentalement liée à des modes bien déterminés d'utilisation du pouvoir — en fait, dans l'esprit de Parsons, à son emploi au service des fins collectives. Peut-être vaut-il aussi la peine de signaler que la transposition analogique des processus d'inflation et de déflation ne se révèle pas, à l'examen, pleinement convaincante. On notera en ce sens que Parsons lie la déflation à un déclin de confiance dans la monnaie que ce phénomène économique n'implique pourtant pas, au moins à court terme, de manière à pouvoir plus facilement établir un parallèle entre la déflation monétaire et l'effritement brutal du crédit accordé aux institutions dont le maccarthysme constitue à ses yeux une illustration marquante. On ajoutera enfin que, si le mandat des électeurs prend essentiellement la forme d'orientations globales dans certains systèmes politiques, comme le système américain, cela tient davantage à des conditions institutionnelles et structurelles qu'à l'existence d'un pouvoir généralisé qui serait l'analogue de la monnaie.

Il semble que Parsons n'ait pas toujours su résister à son penchant pour le *formalisme* analogique: les analogies économiques tendent à être développées pour elles-mêmes, dans le cadre d'une casuistique subtile, plutôt que pour l'éclairage qu'elles sont susceptibles d'apporter. De ce fait, Parsons ne tire pas le meilleur parti des garde-fous qu'il avait lui-même érigés sur les plans méthodologique — la méfiance à l'égard de toute transposition directe des propositions tirées de la théorie économique — et conceptuel — la spécificité reconnue à chaque sous-système et à son moyen propre. Pour s'être engagé dans une recherche systématique d'«isomorphismes analogiques<sup>48</sup>», Parsons finit par verser dans une sorte d'économisme<sup>49</sup>, ce qui est à tout prendre paradoxal pour un auteur qui privilégie dans sa vision d'ensemble les dimensions de l'intégration sociale et de l'institutionnalisation des systèmes de valeurs.

\* \* \*

Le rapport de Parsons à la théorie économique apparaît en définitive comme riche, complexe et, par le fait même, non exempt de difficultés. Trois leçons générales nous paraissent pouvoir en être retenues:

1°) Le sociologue doit se garder d'une attitude frileuse — inévitablement négative — à l'égard de la théorie économique. Comme Parsons l'a, nous semble-t-il, magistralement montré, la légitime critique de l'utilitarisme, en tant que conception générale de l'action sociale, ne sous-entend ni le rejet de la théorie économique ni la méconnaissance de son apport.

47. Bliss C. Cartwright et R. Stephen Warner, «The Medium is not the Message» dans J. J. Loubser, R. C. Baum, A. Effrat et V. M. Lidz (directeurs), *Explorations in General Theory in Social Science: Essays in Honor of Talcott Parsons*, New York, The Free Press, 1976, vol. 2, p. 639-660. (Nous nous appuierons plus particulièrement sur les p. 642-648.)

48. Jeffrey C. Alexander, *op. cit.*, p. 163.

49. Nous avons, pour notre part, risqué l'expression d'«économisme déguisé» dans notre ouvrage (*op. cit.*, p. 168). Peut-être n'est-il pas sans intérêt de rappeler qu'Harry Pearson avait qualifié d'«économistique» (*op. cit.*, p. 229) la construction théorique présentée dans *Économie et société*.

2°) La sociologie est en mesure d'apporter une utile contribution à l'étude des phénomènes économiques qu'elle est susceptible d'éclairer sous un angle original. À cet égard, le sociologue procèdera par emprunts *sélectifs* à la théorie économique et insistera sur «l'ancrage» (*embeddedness*) de l'économie dans la société globale. Il est même particulièrement bien armé pour traiter des changements institutionnels à long terme et, par là, pour combler le fossé entre la théorie économique d'une part et l'histoire économique de l'autre<sup>50</sup>. Parsons et Smelser ont ainsi, à notre sens, posé les jalons d'un développement de la sociologie économique et l'on peut leur reconnaître ce mérite, sans qu'il soit pour autant nécessaire de souscrire au projet quelque peu utopique de construire une science sociale unifiée.

3°) Parsons, enfin, témoigne d'un indiscutable sens de la transposition analogique même s'il est enclin, comme nous l'avons vu, à en abuser. Les analogies proposées ne sont pas littérales: elles mettent l'accent sur des fonctions communes sans méconnaître, du moins en principe, la spécificité des phénomènes. Elles ont à cet égard un indiscutable pouvoir *heuristique*: Parsons n'aurait sans doute pas développé avec autant de force l'idée que le pouvoir n'est pas nécessairement un phénomène à somme nulle s'il ne s'était pas appuyé sur l'analogie avec la monnaie. S'il est vrai qu'il a fini par accorder aux «isomorphismes analogiques» une légitimité théorique qu'ils n'ont pas, il n'en propose pas moins un mode d'utilisation *possible* de la théorie économique pour le sociologue. Ce que l'on est en droit de reprocher à Parsons, c'est l'exploitation même des analogies, qui ne procède point d'un usage *réglé*. Ce que l'on peut discuter — et nous ne nous en sommes pas privé — c'est la *pertinence* de tel ou tel jeu d'équivalences. Mais il ne serait pas, à notre sens, raisonnable de rejeter le *principe* du recours à des analogies économiques de ce type, qui ne sont ni irréfléchies ni naïves.

Parsons nous invite ainsi à la fois à dépasser la défiance systématique à l'égard de la théorie économique, dans laquelle s'est trop souvent complu le sociologue, et à s'appuyer sur elle, dans le cadre de la sociologie économique comme dans l'élaboration de la théorie générale. On gagnerait, nous semble-t-il, à écouter ce double conseil, mais celui-ci ne doit pas, selon nous, conduire à faire de la théorie économique le *modèle* implicite des sciences sociales et à se laisser de la sorte prendre à un piège que Parsons, dont une des préoccupations majeures était pourtant de dépasser ce modèle, n'a pas su complètement éviter.

François Chazel  
U.E.R. de sciences sociales et psychologiques  
Section de sociologie  
Université de Bordeaux II  
Bât. J. — Domaine universitaire  
33405 Talence  
France

## RÉSUMÉ

Cet article est consacré aux rapports complexes de la théorie économique et de la sociologie dans l'œuvre de Parsons: il pose, à travers l'étude d'un «classique», la question de savoir si la théorie économique peut constituer une source d'inspiration pour le sociologue. Dans *la Structure de l'action sociale*, Parsons adopte une démarche originale qui consiste à partir de la science économique pour tenter de la dépasser: tout comme celle-ci, la sociologie serait une science analytique, mais viserait à élucider une propriété plus fondamentale des systèmes d'action. Cette démarche n'est pas abandonnée dans *Économie et société*, même si le cadre de référence — le système social — est typiquement sociologique: Parsons et Smelser font des emprunts significatifs à la théorie économique, mais insistent sur l'«ancrage» de l'économie dans la société globale et jettent ainsi

50. Talcott Parsons et Neil Smelser, *Economy and Society*, p. 3-4, 247 et 305-306.

les bases d'une véritable sociologie économique. Enfin, dans certains de ses articles ultérieurs, Parsons développe un jeu d'équivalences formelles, notamment entre monnaie et pouvoir, qui ne sont pas dénuées de portée heuristique, encore qu'elles témoignent d'un penchant excessif pour les isomorphismes analogiques. En définitive, Parsons nous invite à dépasser la défiance systématique à l'égard de la théorie économique, même si son itinéraire intellectuel n'est pas sur ce plan exempt d'ambiguïtés.

#### SUMMARY

This paper is devoted to the complex relationships between economic theory and sociology in Parsons' work. Through the study of a "classic" author, it puts the question as to whether economic theory can constitute a source of inspiration for the sociologist. In *The Structure of Social Action*, Parsons adopts an original approach, starting with economics and attempting to go beyond it. It is proposed that sociology, like economics, is an analytical science, but having as objective the elucidation of a more fundamental property of action systems. This approach was not abandoned in *Economy and Society*, even if the frame of reference — the social system — is typically sociological: Parsons and Smelser make significant borrowings from economic theory, but insist on the anchoring of economics in society as a whole, thereby establishing the bases for a real economic sociology. Finally, in some of his later writings, Parsons develops a set of formal equivalencies, particularly between money and power, which are not without a heuristic dimension, even though they reveal an excessive tendency toward analogical isomorphisms. Parsons invites us to go beyond systematic distrust in regard to economic theory, even if his intellectual itinerary in this context is not free of ambiguities.

#### RESUMEN

Este artículo está consagrado a las relaciones complejas de la teoría económica y de la sociología en la obra de Parsons: el se pregunta, a través del estudio de un «clásico», si la teoría económica puede constituir una fuente de inspiración para el sociólogo. En *La estructura de la acción social*, Parsons adopta un camino original que consiste en partir de la ciencia económica para intentar sobrepasarla: tanto como ésta, la sociología sería una ciencia analítica pero tendería a aclarar una propiedad más fundamental de los sistemas de acción. Este camino no es abandonado en *Economía y sociedad*, incluso si el cuadro de referencia-el sistema social — es típicamente sociológico: Parsons y Smelser toman conceptos significativos de la teoría económica pero insisten sobre el «anclaje» de la economía en la sociedad global y echan así las bases de una verdadera sociología económica. Por último en algunos de sus artículos ulteriores, Parsons desarrolla un juego de equivalencias formales, notablemente entre moneda y poder que no están exentos de alcance heurístico, aún cuando ellas testimonian de una tendencia excesiva a los isomorfismos analógicos. Definitivamente Parsons nos invita a sobrepasar la desconfianza sistemática hacia la teoría económica, aunque su itinerario intelectual no esté en este plano exento de ambigüedades.